

Pas avant 18 ans

Yverdon-les-Bains, le 31 juillet 2008

## PETITION

Concerne le préavis n° 17

### A l'intention de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains

Les soussignés cavaliers ou propriétaires de chevaux, usagers du Manège d'Yverdon ou d'autres écuries privées ont pris connaissance du préavis 17 concernant la création d'un centre nautique au lieu dit les Quatre-Vingts.

Selon les indications données dans le dit préavis, les activités équestres seront limitées aux abords du Manège (faisceau 6), même si les cavaliers sont cités parmi les usagers potentiels des chemins existants ou projetés.

Une telle optique ne correspond pas du tout à la réalité actuelle qui voit de très nombreux cavaliers traverser la Thièle sur le pont de la Poudrière pour gagner les chemins de balade de la plaine de l'Orbe et des environs.

**Nous souhaitons vivement que nos déplacements à cheval hors des limites prévues dans le projet soient pris en compte et que le projet intègre non seulement la présence de cavaliers mais aussi leurs spécificités, notamment l'impossibilité de cohabiter sur un même parcours avec des véhicules à moteur.**

Nom	Domicile	Signature
-----	----------	-----------